



## **L'ALLOCUTION DÉFINITIVE FAIT FOI**

**Allocution prononcée par Brian Levitt, président du conseil d'administration, Groupe Banque TD**

**Assemblée annuelle des actionnaires, le 30 mars 2017, Toronto (Ontario)**

Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires 2017 du Groupe Banque TD. Je m'appelle Brian Levitt et je suis président du conseil d'administration. Je présiderai l'assemblée, comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque.

Je déclare cette séance ouverte. J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de la Banque. Le quorum étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

J'aimerais souhaiter la cordiale bienvenue à nos actionnaires qui sont ici aujourd'hui ainsi qu'à ceux qui participent par webdiffusion ou par téléphone.

L'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui se trouve dans le dossier qui était sur votre chaise à votre arrivée dans la salle.

Les actionnaires peuvent poser des questions ou faire des commentaires. Si vous avez une question, veuillez vous diriger vers l'un des microphones sur pied. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à lever la main pour qu'un préposé leur apporte un microphone. Je vous demande d'attendre le moment approprié pour poser vos questions et faire vos commentaires. Aussi, à la conclusion de l'assemblée, des représentants d'Assistance TD et du Service à la clientèle de la TD seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur scène.

Bharat Masrani, président du groupe et chef de la direction, et Rasha El Sissi, vice-présidente et secrétaire générale de la Banque.

Rasha El Sissi agira en qualité de secrétaire de l'assemblée. Charito de Vera et Pat Lee, représentants de la société de Fiducie CST, l'agent de la TD chargé du registre des transferts, feront office de scrutateurs.

Avant que je cède la parole à Bharat, qui parlera plus longuement du rendement de la Banque et de certaines de nos réalisations de la dernière année, j'aimerais souligner personnellement les efforts considérables déployés par les 83 000 employés de la TD qui, grâce à leur excellent travail jour après jour, contribuent à ces résultats. Merci de votre engagement envers la TD.

J'aimerais aussi remercier mes collègues administrateurs pour leurs conseils et leur leadership continus. Le conseil d'administration demeure centré sur les objectifs et la stratégie d'affaires de la TD, notamment sur la croissance à long terme et sur l'offre d'une expérience client légendaire, et ce, dans un contexte en évolution. Je remercie aussi nos actionnaires de leur soutien indéfectible et nos clients de choisir la TD comme fournisseur de services financiers. Nous nous réjouissons à l'idée de continuer à vous servir en 2017.

Accueillons maintenant Bharat Masrani.

### **Mise en garde sur les énoncés prospectifs**

Cette présentation peut contenir des énoncés prospectifs portant sur les perspectives et les objectifs du Groupe Banque TD.

Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou

au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque, consultez la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du Rapport annuel 2016 de la Banque, et la mise à jour dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre. Les énoncés prospectifs représentent l'opinion de la direction uniquement à la date de leur présentation. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour des énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou oraux, sauf si la législation en valeurs mobilières applicable l'exige. La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et désigne les résultats dressés selon les IFRS, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, « comme présentés ».